

Certificat



ADASU-ATSU 68 - Institut de Formation des Ambulanciers - IFA 68 est certifié pour ses actions de :

L. 6313-1-1 Actions de formation

situé à :

1, avenue Charles de Gaulle
Aéroport Sud Alsace
68390 SAUSHEIM

PRONÉO CERTIFICATION a évalué l'activité de l'organisme ADASU-ATSU 68 - Institut de Formation des Ambulanciers - IFA 68 (Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42680091268, SIRET 329198295) et atteste de sa conformité aux:

- Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle

- Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences

- Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail

- Guide de lecture du Référentiel national qualité et le Questions-Réponses publiés sur le site du Ministère du Travail

- Règlement d'usage de la marque française de garantie n°4704889 « Qualiopi » et sa charte d'usage publiés sur le site du Ministère du Travail
- à la procédure de certification PRO 003 en vigueur sur le site de PRONÉO Certification

Ce certificat est valable* du 13/12/2021 au 12/12/2024

Certificat n° F0754 (*sous réserve d'une surveillance entre le 14ème et 22ème mois du cycle de 3 ans)

Le 13/12/2021

Président de PRONEO CERTIFICATION

Yves PARIOT

